Réf. Farde e-Assemblées : 2619264

N° OJ : 7

Projet d'Arrêté - Conseil du 04/11/2024

Objet : Asbl Chicago Back.- Subside : 5.468,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2024;

Considérant que l'asbl Chicago Back demande un subside de 5.468,00 EUR pour le projet de Chicago Bike;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article 1er.- Un subside de 5.468,00 EUR est octroyé au profit de l'asbl Chicago Back.

Article 2.- Ce montant sera engagé à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2024.

Annexes :